

*Article 31 du Règlement*

dant parce que leurs familles sont séparées, dans bien des cas, depuis six ans.

J'exhorte le ministre de l'Immigration à émettre des permis pour les conjoints et les enfants à charge des personnes reconnues réfugiées au sens de la convention afin de permettre la réunification des familles au Canada en vue de l'examen, ici, de leur dossier, comme cela se fait aux États-Unis.

Réduisons les délais et les frais administratifs, réduisons les coûts en frais médicaux et en aide sociale et aidons les familles dont les membres deviendront des citoyens canadiens.

\* \* \*

## LE PARLEMENT

**Mme Diane Marleau (Sudbury):** Monsieur le Président, hier, à la Chambre, le leader du gouvernement à la Chambre des communes, parlant d'une lettre qu'il avait reçue, a demandé: «Comment se fait-il que subsiste encore le processus archaïque prévoyant qu'un projet de loi doit franchir les première, deuxième et troisième lectures pour être adopté?»

Le gouvernement a démontré qu'il était capable de détruire en seulement quelques jours un système parlementaire qu'il a fallu des siècles à édifier. Il a foulé aux pieds nos institutions démocratiques pour faire adopter des lois draconiennes que les Canadiens n'appuient pas et voilà que le ministre demande pourquoi nous avons besoin des différentes étapes pour l'examen des projets de loi à la Chambre des communes. Peut-être demandera-t-il ensuite pourquoi nous avons besoin d'une Chambre des communes?

Apparemment, le gouvernement s'est rendu compte qu'à 14 p. 100 dans les sondages, le seul moyen de se maintenir au pouvoir est de nier les règles de la démocratie et d'exercer une dictature au Canada. Il en ressortirait au moins une bonne chose: nous n'aurions plus besoin du leader du gouvernement à la Chambre, n'est-ce pas?

\* \* \*

## LA YOUGOSLAVIE

**M. Bob Horner (Mississauga-Ouest):** Monsieur le Président, le droit à l'autodétermination est de plus en plus considéré comme légitime dans tous les coins de notre monde en évolution. Nous avons vu les citoyens de pays d'Europe de l'Est, des États baltes de Lettonie, de

Lituanie et d'Estonie avoir leur mot à dire dans la détermination de leur avenir politique. Malheureusement, ce n'est pas le cas des habitants de Croatie et de Slovénie, qui ont voté à 95 p. 100 en faveur de leur indépendance.

Aujourd'hui, Son Excellence M. Yves Fortier, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, a déclaré qu'à la demande du premier ministre du Canada, il examinera avec le Conseil de sécurité des Nations unies la possibilité d'établir en Yougoslavie une force de maintien de la paix des Nations Unies.

Je sais que tous les députés à la Chambre se joindront à moi pour manifester leur soutien à une participation active du Canada à tout effort visant à mettre fin aux effusions de sang en Yougoslavie.

\* \* \*

[Français]

## L'ÉCONOMIE MONTRÉLAISE

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, le 15 mars dernier, je parlais en cette Chambre de l'économie montréalaise et je rappelais les paroles de feu l'honorable Jean Marchand qui soulignait toujours l'importance de Montréal comme le cœur économique du Québec.

Le mardi 4 juin 1991, le caucus que je représente organisait en cette Chambre un débat d'une journée sur l'économie de la région de Montréal.

Et depuis ce temps, aucune initiative gouvernementale! Le ministre responsable demeure effroyablement indifférent et absent. La situation devient catastrophique!

Je demande et j'implore le premier ministre du Canada, au nom de tous les Québécois et Québécoises, Montréalais et Montréalaises, non pas de m'écouter, non pas de nous écouter, mais de lire l'excellent exposé de ce matin dans le *Journal de Montréal*, sous la signature de Jean-Philippe Décarie, et les nouvelles telles que rapportées par l'excellent journaliste Michel C. Auger. Alors, il s'empressera d'écarter le ministre responsable de Montréal et de lui confier des responsabilités de seconde importance. Puisque dans la vie il faut choisir avec ce que l'on a, il pourra choisir, j'en suis certain, les députés que je vois comme Hogue, Tétreault, Della Noce, Gibeau et autres. Ceux-ci feront mieux que lui n'importe quand, parce que la situation, monsieur le Président, est devenue désastreuse à Montréal. Et je souhaite qu'il soit remplacé par n'importe lequel de ces députés que j'ai nommés.